

Date de dépôt : 2 octobre 2017

Pétition

en faveur de la formation aéronautique continue à Genève Aéroport

Mesdames et
Messieurs les députés,

Considérant

- la volonté du conseil d'administration et de la direction de Genève Aéroport de supprimer la piste gazon au 31.12.2017, alors que les deux tiers de ses mouvements servent à la formation ;
- l'intérêt public à ce que le seul site aéronautique du canton de Genève (et la seule infrastructure suisse permettant l'instruction à 60 km à la ronde) puisse aussi, de façon proportionnée, contribuer à la relève et au maintien de compétences au service de Genève et de la Suisse romande,

les pétitionnaires demandent :

- qu'au terme du chantier nécessitant la fermeture de la piste gazon, l'infrastructure qui la remplacera continue à inclure une piste B utilisable, à temps partiel hors périodes de pointe – cas échéant à seuil décalé – et pouvant alternativement servir comme voie de roulage et/ou accès à des places de parking pour jets lors d'affluence ;
- que la fermeture de la piste gazon n'intervienne qu'en *ultima ratio*, au moment où les travaux prévus seront effectivement prêts à démarrer plutôt qu'à une date arbitraire.

N.B. 423 signatures

Noé21

M. Philippe de Rougemont

Rues des Gares 27

1201 Genève